



Groupe de travail citoyen « risques industriels »

Compte-rendu de la session 2

Jeudi 13 avril 2023 – 18h-20h – Halle aux toiles, Rouen



Nombre de participants : 22

Animation: Métropole Rouen Normandie

- Hassan EL MACHKOURI, Chargé de la culture du risque
- Lotha MARTOT, Chargée de participation citoyenne





Déroulement de la séance



Accueil à partir de 17h45

- Emargement des participants
- Tirage d'un ticket numéroté en arrivant pour la répartition dans les groupes de travail
- Constitution des 4 groupes de 5 à 6 personnes

Introduction

Rappel de la démarche et de l'objet du présent groupe citoyen qui travaille sur la préfiguration d'une instance de dialogue multi-acteurs sur la gestion des risques industriels au sein de la Métropole et validation du compte rendu de la session 1.





1^{er} temps : Calage de la méthodologie de travail du groupe

Présentation de la feuille de route et discussion autour de ma méthodologie

Hassan EL MACHKOURI a présenté la proposition de feuille de route élaborée sur la base des propositions formulées par les participants à la session 1 du 8 février 2023.





Les participants ont été invités à réagir à cette première version de feuille de route en y apportant leurs remarques et éventuels compléments, tant sur le fond des thématiques à travailler que sur les formats des prochaines sessions.

Réaction sur les thématiques

Les participants étaient de manière générale d'accord avec les sujets à traiter et les intervenants intégrés à la feuille de route. Voici les propositions supplémentaires :

Suivi sanitaire et environnemental

- o Disposer d'une synthèse de ce qui est déjà suivi aujourd'hui
- o Associer l'Université Rouen Normandie (notamment le laboratoire qui travaille sur les polluants)
- o Intégrer un volet de prévention du risque dans les réflexions du groupe citoyen

Information/communication

- o Solliciter l'IFFO RME
- o Solliciter Prévention MAIF (notamment leur plateforme collaborative PrévEntraide)

Dialogue avec les industriels

- o Auditionner des représentant d'un CHSCT/syndicats/représentants du personnel
- o Solliciter le CESER (étude réalisée en 2020 sur la prévention des risques industriels)
- o Auditionner Feyzin le plus tôt possible dans l'année.

A noter que la question des risques liée au nucléaire a été évoquée. Bien que la Métropole ne soit pas concernée par les périmètres de sécurité (20 km autour des centrales), le groupe pourra, s'il le souhaite, élargir ses réflexions à ce risque.

Proposition calendaire retenue

Les participants se sont accordés sur une synthèse des deux propositions formulées par la Métropole pour plus de souplesse.

Ainsi, dans la mesure du possible, l'essentiel des travaux du groupe citoyen se dérouleront en réunion à raison d'une session de 2h à 2h30 par mois (pas de réunion en août) jusqu'en décembre 2023. Ces réunions seront majoritairement organisées en présentiel et se dérouleront dans la première quinzaine de chaque mois. Les lieux de réunions pourront variés d'un mois sur l'autre et la possibilité de se déplacer notamment sur la boucle d'Elbeuf sera testée pour une réunion.



De manière exceptionnelle, il pourra être proposé aux participants de prendre un temps pour travailler en dehors des réunions afin de s'assurer que l'ensemble des sujets que le groupe souhaite traiter puisse l'être d'ici la fin d'année 2023.

A l'occasion des auditions d'intervenants extérieurs au territoire métropolitain, le format visioconférence sera proposé, avec la possibilité de la suivre collectivement en salle ou individuellement depuis son PC. Lors de ces sessions, il n'y aura pas de travail en atelier afin de ne pas pénaliser les personnes qui n'auraient pas pu se déplacer en salle.

Si nécessaire, le groupe s'accorde sur la possibilité d'ajouter une réunion supplémentaire au planning initial, et le cas échéant d'organiser une réunion le samedi sur un format plus long (demi-journée).

Enfin, en tout dernier recours, le groupe se laisse la possibilité de prolonger ses travaux sur le premier trimestre 2024.

Après un vote à main levée, les participants ont validé cette proposition de feuille de route amendée





2nd temps : Information et communication sur les risques industriels. Quel rôle pour la future instance citoyenne ?

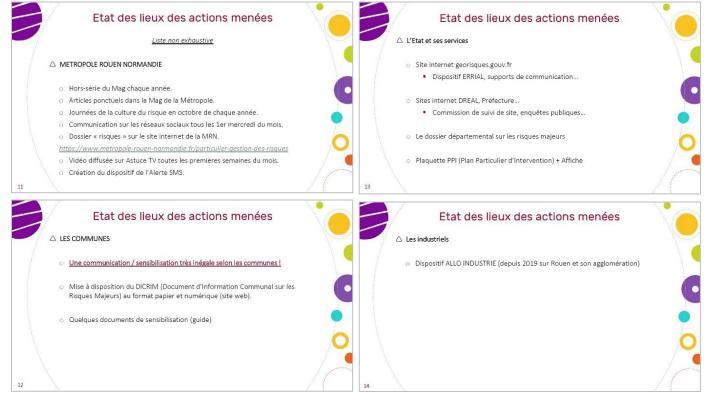


À la suite d'une présentation des principales actions de communication portées par les collectivités, les services de l'Etat et les industriels en matière de risques et nuisances par Hassan EL MACHKOURI. (Cf. PowerPoint joint à ce compte-rendu), les participants ont dans un premier temps été invités à voter individuellement avec des gommettes selon le barème suivant :

Bleu: je connais cette action de communication/information

■ Vert : J'en ai entendu parler

■ Rouge : je découvre aujourd'hui



Le but de ce premier temps de travail est d'évaluer le degré de connaissance des actions existantes.





Résultats



A la lecture des contributions, il apparait que l'alerte SMS et le guide pratique sur les risques industriels de la Métropole sont les mieux identifiés, tandis que les journées de la culture du risque et les communications mensuelles sur les réseaux/dans les transports en commun de la Métropole restent méconnus des participants. Cependant, ces deux dernières actions, tout comme la diffusion d'une vidéo dans les écrans des TEOR et tramway sont très récentes et nécessitent de davantage de temps pour s'installer.

Les actions menées par l'Etat (Plaquette PPI, Géorisques...), les industriels (Allo Industrie) et les communes (DICRIM) semblent pour une partie des participants identifiées mais manquent à l'heure actuelle de visibilité pour être considérées comme des références.

Dans un second temps, les participants étaient invités à s'accorder par groupe sur :

- ce qui pourrait être améliorer dans le cadre de la future instance,
- ce qui semble être inadapté.,
- ce qui fonctionne bien et devrait être conservé.

Les propositions formulées sont présentées ci-dessous :







(1)

Ce qui pourrait être amélioré dans le cadre de la future instance

- Exiger les rapports des experts des sites (assurance, ...)
- Intégrer une rubrique « risques industriels » sur l'application « Métropole dans ma poche » avec des liens sur tous les documents listés (DICRIM, ...)
- Améliorer la vitesse de diffusion des SMS de la Métropole
- Améliorer la visibilité des risques industriels sur le site Internet de la Métropole
- Améliorer la distribution des informations papier par l'intermédiaire des scolaires
- Organiser une communication coordonnée en priorité à l'échelle métropolitaine
- Interactions entre la MRN et les 71 communes qui la composent pour une articulation des informations
- Créer des points de distribution du Mag papier à des endroits stratégiques
- Forcer la réception de l'alerte SMS sur les téléphones en silencieux ou vibreur (alerte sonore)
- Allo industrie : obliger les industriels à s'engager à mieux communication en cas d'anomalie
- Réduire le délai d'envoi de l'information (incendie Bolloré Logistics le 16/02/23)
- DICRIM
- Synergie continue entre les communes et les industries locales
- Prendre exemple sur la circulation routière (immédiat sur l'info via le site de la Métropole et SMS)
- Diffuser l'information sur les journées de la culture du risque



Ce qui semble être inadapté

Magnet



Ce qui fonctionne et doit être conservé

- DICRIM
- Alerte SMS
- Tramway et réseaux sociaux
- Information dans les bus





Analyse des réponses :

La quasi-totalité des actions qui existent semblent satisfaire les membres du groupe citoyens. Les marges de progrès à travailler dans le cadre de la future instance relèvent principalement de la coordination entre les communes et la Métropole pour communiquer de manière plus efficace vers la population, tant en période de crise (diffusion des messages d'alerte via l'AlerteSMS) qu'en période « normale » (mise à disposition des DICRIM, communication sur les différents réseaux sociaux, journées de la culture du risque...). Par ailleurs, la création d'un espace permettant d'accéder à l'ensemble des informations existantes (proposées par l'Etat, les Collectivités, les Industriels) est également à travailler dans la future instance.

3^{ème} temps : Quel devrait être le rôle d'une future instance de travail, rassemblant citoyens, industriels et élus en matière d'information et de sensibilisation sur les risques ?

Pour terminer l'atelier, les participants ont été invités à proposer des actions de communication complémentaires avec pour consigne d'imaginer des actions qui auraient des chances de toucher leur entourage personnel et/ou professionnel.



Les propositions formulées sont présentées ci-dessous :



- Prévention et sensibilisation théâtralisée
- Mettre en place une plateforme rassemblant l'ensemble des documents pour un accès plus simple à l'information
- Vulgariser des documents d'information et de prévention
- Proposer différents formats (Spot radio France bleue, vidéo, photo, participation, magnet, bande dessinée, pas de gros manuels)
- Organisation d'une formation par les industries envers les enfants sous forme de serious game
- Distribution d'un document récapitulatif de toutes les adresses internet informant sur les risques (se fier aux adresses des habitants, personnaliser la distribution)
- Toucher les jeunes via d'autres canaux (réseaux sociaux)

Commentaire : ces propositions permettront d'alimenter la réflexion sur les actions que la future instance pourrait mettre en œuvre dans le cadre d'un programme à construire.